Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 022-200061463-20260708-16_05_2026_CM-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Binic - Étables-sur-Mer

Date de convocation : 02 juillet 2026

Délibération du conseil municipal de la séance du 08 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le 08 juillet à dix-huit heures, le **Conseil Municipal de Binic-Etables-sur-Mer**, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique salle d'honneur de l'Hôtel de Ville d'Etables-sur-Mer, sous la présidence de **Monsieur Erwann LARUPT, Maire**.

Présents : LARUPT Erwann, LECORGNE Nicole, BARBIER-CUEIL Guillaume, GOUEZIN Alain, CAULI Emmanuelle, GOULARD Christian, FALIGOT Jean-François, YOUNSI Fanny, TARDIEU Thierry, DODIER Yves, LE GLATIN Dominique, DENIS Alain, MONIE Lydie, MACE Daniel, BERTHELOT Yvon, AVRIL Michel, GUILLEMY Sylvie, LAMIDON Nathalie, FRANCILLETTE Frédérick, TREMEL-GEFFROY Sophie, BALANANT Jean-Claude, USALA-NOGUERE Sophie, BERTRAND Gilbert, BELLEIN-GALLO Dominique.

Absents et représentés : MACHET Bernadette (pouvoir à LECORGNE Nicole), DARCHE Patrice (pouvoir à GOUEZIN Alain), GAILLARD Catherine (pouvoir à BERTHELOT Yvon), PASQUIER-PANSART Aurélie (pouvoir à BARBIER-CUEIL Guillaume), BECAVIN Elise (pouvoir à TARDIEU Thierry), REMY Colette (pouvoir à AVRIL Michel), SUPERCHI-GAILLARD Luc (pouvoir à Erwann LARUPT).

Absents : FOURNIER Richard, QUERRE Sophie.

Secrétaire de séance : GOUEZIN Alain

Secrétaires auxiliaires : THEBAULT Yann DGS et Sylvie JANSEN DST de la Mairie de Binic-Etables-sur-Mer,

Nombre de conseillers en exercice :	**33**
Nombre de présents :	**24**
Nombre de votants :	**31**

◆◆◆◆◆◆◆

Délibération n° 16-05-2026-CM : Renouvellement d'adhésion au réseau Bretagne en scène(s)

Le Centre Culturel L'Estran a intégré le réseaux Bretagne en scène(s) en 2025.

La fédération Bretagne en Scène(s) est une association de loi 1901 créée le 23 janvier 1987. Son but est de promouvoir au niveau local, départemental, régional et national toutes les formes d'expression artistique du spectacle vivant.
En tissant des rencontres régulières entre les structures membres, la fédération permet de bâtir des projets communs et de soutenir les artistes régionaux en coordonnant des tournées et en favorisant leur promotion auprès des autres régions et du réseau Chaînon.
Le réseau Bretagne En Scène(s) regroupe actuellement 64 salles de spectacles. Il a pour objectifs de :

- mettre en relation les professionnels sur les différentes échelles de territoire (intercommunalités, département, pays, région)
- repérer et valoriser les propositions artistiques régionales à travers l'organisation de rencontres annuelles
- soutenir la création et la diffusion par la mutualisation des moyens des salles adhérentes au service des équipes artistiques

Depuis 1994, la fédération organise chaque année une manifestation intitulée « Rencontres Artistiques et Professionnelles Bretagne en Scène[s] ». Son objectif est de promouvoir les productions

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 022-200061463-20260708-16_05_2026_CM-DE

bretonnes, permettre les échanges et favoriser la diffusion de spectacles de qualité à l'intérieur et à l'extérieur de la région.

La cotisation pour l'année 2026 est de 500 €. Sur les 500 €, 400 € sont entièrement reversés au réseau Chaînon dont le Centre Culturel L'Estran devient adhérent de fait.

Le réseau chainon regroupe 370 professionnels en charge de projets artistiques et culturels dispersés sur tous les territoires francophones. Il constitue en régions un maillage de projets structurant les politiques régionales et locales autour de 11 fédérations ou coordinations régionales.

Le coût pour l'année 2026 est de 500 €.

Vu l'article L 2121-19 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis favorable de la commission culture réunie le 9 juin 2026 ;

Le conseil municipal, à l'unanimité

ADHERE au réseau Bretagne en scène(s)

PRECISE que la dépense sera imputée au budget principal.

AUTORISE le maire à mettre fin à cette adhésion le cas échéant

Le Maire
Erwann LARUPT

COMMUNE BINIC-ETABLES-SUR-MER Côtes d'Armor